

## 7. Notice, [26.6.1942]

Liste de quelques cas dans lesquels la Direction générale des douanes a, depuis le début de la guerre, consenti, avec l'assentiment de la Division des affaires étrangères, au transit de matériel de guerre à travers la Suisse.

*Mars 1940:* 100 tonnes de cartouches transitant d'Allemagne en Italie, à destination du Japon.

*Juin 1940:* 3 caisses de matériel d'aviation représentant un poids total de 560 kg. et transitant de France en Yougoslavie (restées en souffrance à Buchs, sans que la responsabilité en incombât aux autorités fédérales).

*Novembre 1941:* 1 250 000 douilles métalliques sans capsules (Patronenhülsen aus Metall, ohne Zündung – bossoli di metallo, senza capsula) pesant chacune 145 grammes et transitant d'Allemagne en Italie.

*Janvier 1942:* 600 kg. de poudre de chasse transitant de Suède au Portugal.

*Février 1942:* 47 kg. de cartouches pour pistolets (marque DWM, diamètre: 7,65 x 6,35 mm.) transitant d'Allemagne en Italie.

*Juin 1942:* 1 wagon contenant 20 barils métalliques de dynamite-glycérine Nobel Test (poids brut: 11 645 kg.) et transitant d'Allemagne en Italie. – Moteurs d'avions destinés à être réparés et représentant un poids total de 6 306 kg., transitant de Suède en Italie.

[date manuscrite:] 26 juin 1942.

Source: AF, E 2001 (D) -/3, vol. 352; cf. p. 82 (note 23).